

Outil d'analyse

*Programmes des quatre principaux
partis politiques francophones
au regard des revendications
du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège*



*Service Centre d'Études
86, boulevard d'avroy, 4000 Liège
tél : 04 232 70 40 fax : 04 222 27 74
E-mail : etudes@calliege.be*

Programmes des principaux partis politiques francophones / Revendications du mouvement laïque

Elections du 7 juin 2009

Documents de référence :

CDH

"Axe I : La révolution de l'enseignement et de l'éducation : tout miser sur les 0-25 ans"

"Axe III : La révolution des nouvelles solidarités"

"Axe IV : La révolution de l'environnement et de la mobilité"

"Un autre monde, une autre Europe! L'Europe face à la crise", Programme pour les élections européennes du 7 juin 2009

ECOLO

"Pour une société solidaire", programme électoral, élections 2009

"Pour une société émancipatrice", programme électoral, élections 2009

"Pour une société démocratique", programme électoral, élections 2009

"Pour une société planétaire", programme électoral, élections 2009

MR

"Le programme complet du Mouvement réformateur. Elections 2009, pour la Communauté française"

"Le programme complet du Mouvement réformateur. Elections 2009, pour l'Europe"

"Le programme complet du Mouvement réformateur. Elections 2009, pour la Région Wallonne"

PS

"Mieux vivre ensemble", brochure thématique

"Programme Communauté française 2009"

"Programme Région Wallonne 2009"

"Programme Europe 2009"

Avertissement

Les propositions développées dans les programmes des différents partis politiques sont nombreuses, multiples et diverses.

Ne sont reprises dans ce document que les propositions directement en rapport avec celles développées au sein de notre mouvement concernant la neutralité et l'impartialité des pouvoirs publics, les services publics, l'école publique, les inégalités sociales, l'immigration et l'asile.

L'analyse des programmes représente une lecture de plusieurs milliers de pages... Ce document sera donc forcément synthétique et incomplet!

Les différentes propositions des partis présentées dans ce document sont précédées, pour chaque thème, des positions du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Dans ce cas également, ces dernières sont très synthétisées.

NEUTRALITE ET IMPARTIALITE DES POUVOIRS PUBLICS

Position du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

- N'orner d'aucun signe de conception religieuse ou philosophique tout bien meuble ou immeuble affecté à un service public
- Ne pas inclure de célébrations religieuses dans des activités organisées par les pouvoirs publics et de les remplacer par l'organisation de manifestations civiles et pluralistes qui puissent réunir tous les citoyens quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses
- Adopter un texte législatif interdisant le port de tout signe religieux ou philosophique aux agents des services publics et des institutions qui en dépendent
- Ne pas s'associer, par une promotion prosélyte, à une activité niant le principe de neutralité de l'autorité publique.

CDh	ECOLO	MR	PS
<p>S'inscrire dans la logique du nouveau concept relatif aux accommodements raisonnables S'efforcer de concilier les diversités avec les principes des Droits de l'Homme que sont la liberté, l'égalité, le respect et de participer à une société commune basée sur un socle de valeurs communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'appartenance collective à un socle de valeurs communes pour éviter tout repli identitaire (charte de la citoyenneté...) - Promouvoir le respect de l'identité (développer un réseau interuniversitaire d'étude sur l'immigration...) - Lancer une réflexion sur les accommodements raisonnables - Mettre en place, dans le cadre de celle-ci, une réelle réflexion autour de la question du port du foulard à l'école, au travail et dans la fonction publique (Voir également Section "Ecole publique : réseau, neutralité...") <p>Réorganiser les cultes A l'instar de la région de Bruxelles-Capitale qui a adopté une ordonnance</p>	<p>Développer la pratique des accommodements raisonnables</p> <p>Promouvoir, en matière de port du foulard et d'autres signes d'appartenance religieuse ou philosophique un droit individuel</p> <p><i>"En ce qui concerne les agents des services publics en contact avec le public, Ecolo maintient son respect des principes de liberté individuelle et de liberté religieuse. Nous adhérons aussi à l'objectif de neutralité s'appliquant aux agents et aux préposés des pouvoirs publics, et cette obligation doit bien sût être maintenue et vérifiée. Mais le port d'un signe religieux ou philosophique n'est pas plus une menace pour la qualité du service rendu à la population que l'absence de port de signe religieux ou philosophique n'est gage de neutralité à l'égard du public. De plus, le contact avec le public n'est pas la seule sphère où peut s'exprimer la partialité (rapports de hiérarchie au sein de l'administration, par exemple). Une décision d'interdiction généralisée de port de signes religieux ou philosophiques dans la fonction publique ne se justifie pas et en outre représenterait une discrimination à l'embauche supplémentaire pour des femmes qui en subissent beaucoup.</i></p>	<p>L'administration doit être au service des citoyens. Ceci implique que percole à tous les niveaux de pouvoir une culture et une déontologie fondée sur l'écoute, l'information, la transparence et l'impartialité.</p>	<p>Rappeler dans le cadre de l'Union Européenne les principes fondamentaux de la séparation de l'Etat et des Eglises.</p> <p>L'Etat ne peut se soumettre à aucune religion. Sur tous les sujets de morale collective, les religions peuvent exprimer leur avis mais l'avis des religions ne peut jamais s'imposer à l'Etat, pas plus que l'Etat ne peut s'immiscer dans les pratiques religieuses dès lors qu'elles respectent la loi.</p> <p>Promouvoir, dans l'ensemble des lieux publics relevant de la Communauté française et de la région wallonne, une Charte de la citoyenneté rappelant les droits et les devoirs de chacun ainsi que les principes de la laïcité politique et les droits de l'Homme</p> <p>Faire en sorte que chaque utilisateur d'un service public, outre la qualité et l'impartialité des services qu'il est en droit d'attendre, ne soit pas confronté à des agents qui pourraient laisser croire à un parti pris religieux, politique ou autre. L'Etat se doit de</p>

<p>spécifique au culte musulman, il est important qu'un encadrement législatif soit mis en place afin d'éviter une politisation incompatible avec la séparation du religieux et du politique et de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un Institut belge de l'islam - Mettre sur pied la politique du jour flottant pour les congés religieux en concertation avec les partenaires sociaux - Permettre des cours de formation d'imams - Rédiger une ordonnance générale relative à la reconnaissance des lieux de culte et couvrant l'ensemble des cultes reconnus. 	<p><i>Par contre pour les métiers investis par la loi d'une fonction d'autorité (police, justice, armée), cette liberté doit être encadrée"</i></p> <p>Interdire le port de la burqa sur la voie publique, pour des raisons évidentes de sécurité publique et de nécessité de pouvoir à tout moment reconnaître et identifier les personnes.</p> <p>Aboutir à l'égalité de traitement entre les cultes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traiter le culte islamique comme les autres cultes et la laïcité organisée (reconnaissance des mosquées, prise en compte par l'Etat des traitements et pensions pour les imams, mise en place, par les pouvoirs publics, des conditions d'un dialogue fécond et serein en ce qui concerne l'Exécutif belge des musulmans, sans néanmoins être parties au débat) - Conclure la reconnaissance du bouddhisme, sans doute sur un schéma analogue à celui utilisé pour la reconnaissance de la laïcité - Plus globalement, réformer le système actuel de financement des cultes afin de traiter toutes les communautés confessionnelles et non confessionnelles de façon égale (consultation publique tous les 5 ans déterminant l'importance relative de chaque culte ou mouvement philosophique). - Parallèlement, organiser la transparence dans la gestion des moyens attribués aux cultes et à la laïcité et contrôler le financement provenant d'autorités étrangères. 		<p>garantir la neutralité d'opinion dans ses administrations.</p>
--	--	--	--

SERVICES PUBLICS

Position du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

- Soutenir un service public de qualité, accueillant et ambitieux, et ne pas croire que c'est en privatisant que l'on va améliorer la qualité des services offerts
- Assurer le refinancement des services publics, de manière substantielle et équitable, garantissant la qualité des services offerts au niveau local
- Refuser toute marchandisation dans les services publics et privilégier le recours à celui-ci pour s'occuper des différents services proposés en son sein

CDh	ECOLO	MR	PS
<p>Défendre en toute circonstance au niveau européen des services protégeant l'intérêt général et les grands principes d'égalité des citoyens, d'accessibilité, de continuité, de qualité, d'universalité et de solidarité</p> <p>Mener un débat au parlement européen, en priorité au début de législature prochaine, sur l'opportunité et les modalités de libéralisation complète du secteur postal prévue pour début 2011</p> <p>Considérer dès à présent que l'eau est un bien public et que la fourniture d'eau doit rester sous contrôle public Consacrer dans la Constitution le principe selon lequel la fourniture d'eau potable aux ménages est un service public dont la privatisation ne peut être envisagée</p> <p>Exiger de la Commission européenne la présentation d'une proposition de directive-cadre sur les services sociaux d'intérêt général</p> <p>Définir la protection des services</p>	<p>Réinvestir le service public et refonder ainsi la légitimité de son action, par la définition de ses missions (large débat démocratique à concrétiser au sein d'une loi) et l'amélioration de son pilotage, par le renforcement de son contenu et par sa consolidation non seulement au niveau européen mais également aux niveaux fédéral et régional.</p> <p>Imposer des obligations de service public qui vont bien au-delà des obligations minimales définies au niveau européen</p> <p>- Fixer un contenu large et dynamique du service public et du service universel afin de permettre un accès le plus large à l'ensemble des services essentiels, tels que, notamment, l'eau, l'énergie, les services sociaux et de santé, l'éducation, les transports en commun, les services postaux ou la gestion des déchets, outre les services relevant de la fonction d'autorité de l'Etat, comme la justice ou la sécurité publique, par exemple.</p> <p>- Inscrire le principe du service public et du service universel dans la</p>	<p>L'administration doit être au service des citoyens. Ceci implique que percole à tous les niveaux de pouvoir une culture et une déontologie fondée sur l'écoute, l'information, la transparence et l'impartialité (généralisation de politiques de gestion de la qualité, formation des agents, organe de médiation, service minimal en cas de grève, collaborations avec les partenaires privés...)</p> <p>Infléchir l'action de la fonction publique en regard des obligations de résultats qui lui sont dévolues</p> <p>Défendre le caractère public de la gestion de l'eau; ce qui n'empêche pas d'ouvrir certaines activités à des entreprises spécialisées. Il peut en effet être opportun d'encourager les partenariats publics-privés dans le secteur.</p>	<p>Protéger les politiques nationales en faveur des services publics et des services sociaux</p> <p>Développer des services publics européens et des agences européennes de régulation</p> <p>Effectuer une évaluation sociale des libéralisations déjà adoptées et corriger les défaillances de la libéralisation et le cas échéant, encadrer le marché voire autoriser le retour à des monopoles publics ou l'intervention des autorités publiques sur le marché considéré</p> <p>Fixer une frontière étanche entre service d'intérêt général poursuivant des objectifs non marchands et services d'intérêt économique général marchands, afin d'exclure des mécanismes de marché et de la libre concurrence certains secteurs (enseignement, formation, culture, audiovisuel, logement social, eau et santé notamment)</p> <p>Adopter une directive-cadre</p>

<p>d'intérêt général comme une matière spécifique qui doit être attribuée à une Commission spécifique.</p>	<p>Constitution</p> <p>Faire adopter une directive-cadre visant à protéger et à développer les services publics contre les menaces que font peser sur eux la libéralisation, la privatisation et la subordination aux règles du marché, et à les développer au bénéfice de l'intérêt général.</p>		<p>concrétisant les avancées positives en matière de services d'intérêt général du traité de Lisbonne</p> <p>Défendre, notamment dans le domaine de la culture et de l'enseignement, le principe du service public et la capacité de régulation publique, face à la marchandisation et à la libéralisation, notamment dans le cadre des négociations de l'AGCS et de l'UNESCO.</p>
---	--	--	---

ECOLE PUBLIQUE

Position du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Neutralité, réseaux....

- Supprimer les interventions publiques octroyées à l'enseignement privé confessionnel et organiser un large débat, à partir de données objectives et précises (conséquences, coûts financiers et humains) quant à la création d'un réseau unique et public. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège insiste pour que toute éventuelle économie réalisée dans le cadre d'une autre organisation de l'enseignement officiel soit, le cas échéant, réinjectée au seul bénéfice de l'enseignement officiel.
- Appliquer la neutralité telle que définie par le décret du 31/03/1994 sur la neutralité de l'enseignement organisé par la Communauté française et celui du 17/12/2003 fixant les conditions de la neutralité dans l'enseignement officiel subventionné et fournir des garanties concrètes quant aux modalités et au contenu de la formation mise en place dans le cadre de ce dernier décret afin d'assurer une stricte observance des caractéristiques de la neutralité du service public
- Diffuser et promouvoir les concepts et les valeurs propres à l'école publique
- Interdire le port de tout signe religieux ou philosophique au sein des établissements scolaires publics
- Refuser toute marchandisation de l'enseignement et privilégier le recours au service public pour s'occuper des différents services proposés dans les écoles.

Inégalités sociales

- Garantir la gratuité réelle de l'enseignement
- Accorder la priorité à la lutte contre les inégalités sociales dans l'enseignement
- Lutter contre les ghettos, réaliser la mixité sociale au sein des établissements scolaires et permettre une égalité d'accès à un enseignement de qualité
- Lutter, dès l'enseignement maternel, contre l'échec scolaire, favoriser et soutenir les initiatives gratuites, dans et hors l'école, visant à le réduire et à soutenir les élèves en difficultés
- Veiller à assurer les besoins fondamentaux de chacun en matière de nourriture et de santé
- Accorder une attention particulière aux enfants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Citoyenneté

- Promouvoir, sensibiliser, appliquer et évaluer le décret du 12/01/07 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française
- Créer, dès l'enseignement fondamental, des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté et que les enseignants y soient formés
- Favoriser la formation des enseignants dans des matières telles que les droits, la participation, la citoyenneté, la résolution pacifique des conflits...
- Proposer des journées pédagogiques consacrées à la citoyenneté

- Introduire une semaine de la citoyenneté (ce qui ne veut pas dire que celle-ci est moins importante et/ou présente aux autres moments de l'année)
- Susciter une réflexion collective sur les règles et les normes en vigueur dans l'école (règlement d'ordre intérieur, règlement des études...)
- Afficher dans toutes les écoles le texte de la Convention internationale des droits de l'enfant et susciter une réflexion sur la manière dont celle-ci est appliquée ou non au sein de l'école
- Généraliser les animations en éducation affective et sexuelle à tous les élèves
- Développer et généraliser la formation à la notion de genre auprès des personnes assurant l'éducation des enfants (tous niveaux d'âges)
- Intégrer dans le programme des cours la dimension pédagogique de l'interculturalité à l'école
- Promouvoir une école ouverte sur l'extérieur, retisser des liens et créer des partenariats, des échanges avec le secteur associatif, dans le respect des valeurs de l'enseignement public, dans des domaines multiples (prévention en matière de toxicomanie, sensibilisation quant à l'utilisation critique des nouvelles technologies...)
- Lutter contre le racisme, la xénophobie et toute forme de discrimination, mission éducative essentielle des enseignants et des éducateurs
- Faire du 8 mai une journée de sensibilisation à la lutte contre l'extrême droite et pour la démocratie
- Etre vigilant quant à la diffusion, de plus en plus fréquente, d'outils et de démarches émanant de groupes sectaires et/ou obscurantistes
- Favoriser, amplifier et systématiser les expériences et projets permettant à l'ensemble de la population scolaire un accès égal à la culture
- Adopter une démarche volontariste et citoyenne pour concrétiser un développement durable en incitant les administrations et les écoles à fonctionner de manière écologique (recyclage, tri des déchets, énergie peu ou non polluante....), à recourir au commerce équitable et à l'utilisation des logiciels libres.

Cours philosophiques

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège demande de :

- Renforcer la formation des enseignants de morale
- Baser la désignation des enseignants de morale sur des critères objectifs de formation et d'adhésion réelle aux valeurs laïques
- S'interroger quant au peu de contrôle exercé sur le contenu des cours philosophiques et quant à la diffusion de documentaires ou autres émanant de groupes ou associations à caractère extrémiste dans le cadre de ces cours
- Dénoncer la présence du Segec au sein du Conseil supérieur des cours philosophiques.

CDh	ECOLO	MR	PS
Réseaux, neutralité...			
<p>Transférer le rôle de Pouvoir Organisateur de la Communauté française vers un organisme du type ARGO (Communauté flamande)</p> <p>Créer des pôles de formation par zone géographique et coordonner l'offre de formation (création dans chaque zone d'une instance de pilotage inter-réseaux permettant notamment de renforcer les partenariats entre les écoles, les réseaux, l'enseignement secondaire et supérieur et entre les acteurs de formation)</p> <p>Renforcer la mobilité des enseignants entre les réseaux tout en veillant à préserver la stabilité des équipes éducatives et en prenant en considération les différences qui tiennent à la nature des Pouvoirs Organisateurs et dans le respect de leurs projets éducatif et pédagogique</p> <p>Respecter les engagements de la Saint Boniface en matière de subventions et de dotations (respecter l'objectif de convergence des subventions de fonctionnement vers 75% des dotations de la Communauté française)</p> <p>En attendant l'issue des réflexions menées dans le cadre des accommodements raisonnables : - Laisser, selon le principe d'autonomie des établissements, pour chaque établissement la liberté de choix quant à son projet pédagogique et à ses codes de conduite en la matière. Si les directions peuvent décider de</p>	<p>Décloisonner le système d'enseignement, perméabiliser et démocratiser les réseaux d'enseignement en basant le pluralisme scolaire sur l'autonomie et la spécificité des projets d'établissement dans un cadre régulé par les pouvoirs publics.</p> <p>Différencier les politiques pour qu'elles s'ajustent aux réalités des écoles et de leur territoire Passer du centralisme politique à la responsabilité collective : un nouveau mode d'action publique qui se déclinerait en 3 niveaux : - La Communauté française, autorité publique de régulation (définition des missions, des objectifs, pilotage) - Des instances intermédiaires par bassins de vie qui agiraient en tant que lieux de rencontre entre les acteurs scolaires, sociaux, culturels, associatifs et économiques, lieux de régulation du marché scolaire, lieux de coopération et de solidarité inter-réseaux, inter-niveaux, inter-écoles - Des acteurs locaux renforcés dans leur capacité d'action</p> <p>Dégager la Communauté française de son rôle de pouvoir organisateur (création d'un organe public autonome qui reprendrait le rôle de pouvoir organisateur pour les écoles organisées par la Communauté française)</p> <p>Promouvoir un droit individuel en matière de port du foulard et autres</p>	<p>Neutralité de l'enseignement public L'école publique et le personnel qui la compose doivent garantir le respect du principe de neutralité des services publics et s'abstenir de tout prosélytisme religieux. En dehors des cours dits philosophiques, la transmission doit être exempte de toute immixtion à caractère religieux. - Confirmer le rôle prépondérant du chef d'établissement pour inscrire dans le règlement d'ordre intérieur de l'école les mesures nécessaires pour éviter tout prosélytisme religieux à l'intérieur de son établissement - Sanctionner immédiatement le non respect avéré de la neutralité de l'enseignement - Rappeler aux parents et aux responsables religieux que la fréquentation des cours est obligatoire - Rappeler aux parents et aux responsables religieux le caractère objectif et scientifique de la connaissance Interdire toute politisation de l'école</p> <p>Un enseignement officiel autonome et distinct - La création de pouvoirs organisateurs organisés ou subventionnés par la Communauté française - Etudier la manière d'intégrer l'ensemble des établissements officiels organisés ou subventionnés par la Communauté française au sein d'une même fédération de pouvoirs organisateurs</p>	<p>Encourager les rapprochements et les collaborations entre les établissements au niveau local, en inter-réseaux Elargir progressivement l'expérience pilote de structuration par bassin de l'offre d'enseignement qualifiant à d'autres zones. Sur base d'évaluations scientifiques, ce système sera adapté à d'autres niveaux et types d'enseignement.</p> <p>Renforcer les synergies entre les réseaux officiel et officiel subventionné par la Communauté en créant une coupole des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel</p> <p>Distinguer le rôle de Ministre de Tutelle de l'enseignement de celui de responsable du pouvoir organisateur de la Communauté française</p> <p>Rappeler le principe fondamental selon lequel l'enseignement est le même pour tous, sans distinction.</p> <p>Le port du foulard (non abordé dans le cadre du programme. Extrait article Le Soir du 20 mai 2009 <i>"Chaque école doit rester libre d'autoriser ou d'interdire les signes philosophiques ou religieux distincts, en fonction du contexte dans lequel chaque établissement évolue. Le PS fait confiance aux équipes éducatives. Il avance que le sujet cause peu de difficultés sur le terrain. Mais pense qu'il faut améliorer la clarté des règlements scolaires abordant cette question."</i></p> <p>Défendre, notamment dans le domaine</p>

<p>l'interdire, il est aussi normal que les directions d'écoles puissent permettre l'autorisation du port du foulard s'il s'agit du choix personnel (et non imposé) de la jeune fille, s'il est porté de manière raisonnable. Par ailleurs, le port du foulard ne doit pas entraîner un non-respect par l'élève du projet pédagogique de l'école (notamment l'obligation de suivre tous les cours) ou au principe général de mixité.</p> <p>- Instaurer la possibilité de recourir à un service de médiation au sein de la Communauté française en cas de problèmes au sein des établissements</p>	<p>signes d'appartenance religieuse ou philosophique</p> <p><i>"Nous défendons le libre choix individuel de chaque jeune fille ou femme de porter ou non le foulard. Nous ne pensons pas qu'une interdiction générale du port du foulard à l'école soit une solution à cette question. Surtout si elle aboutit à une situation d'exclusion et au repli sur soi alors que l'école doit être un lieu d'émancipation des jeunes. Mais parallèlement, Ecolo condamne toute pression visant à ce qu'une jeune fille porte le foulard contre son gré. La jeune fille doit pouvoir dénoncer ces pressions et en être protégée. A ce droit librement choisi correspond un ensemble de devoirs, dont en particulier l'obligation de suivre l'intégralité du programme scolaire. En cas de tension avec les élèves, hors du respect du programme scolaire, il s'agit de faire usage du dialogue ou de la médiation (accommodements raisonnables), voire, quand cela s'avère nécessaire, de mesures disciplinaires? Pour éviter un renforcement de la dualisation scolaire, Ecolo estime que ces règles doivent s'appliquer à l'ensemble des établissements scolaires, sans jamais susciter de demande là où elles ne s'expriment pas et le cas échéant, en respectant dans ces établissements l'équilibre acquis et accepté de tous."</i></p> <p>Combattre le risque de marchandisation de l'enseignement</p>		<p>de la culture et de l'enseignement, le principe du service public et la capacité de régulation publique, face à la marchandisation et à la libéralisation, notamment dans le cadre des négociations de l'AGCS et de l'UNESCO.</p>
---	---	--	---

Inégalités sociales

<p>Prévoir un encadrement différencié des écoles qui accueillent des élèves socio économiquement défavorisés et renforcer les discriminations positives</p> <p>Abroger le décret mixité et repartir d'une feuille blanche</p> <p>Organiser des partenariats entre écoles pour favoriser la mixité et la solidarité</p>	<p>Accroître la solidarité au profit des élèves défavorisés et des écoles qui les accueillent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer un plan intégré de soutien et d'action en faveur des écoles qui concentrent les élèves les plus faibles - Accompagner, sur le plan pédagogique, l'augmentation progressive de la mixité sociale et académique des publics - Tendre vers la gratuité effective de 	<p>Soutenir toute initiative visant à recentrer les missions éducatives dans l'enseignement primaire en faveur des apprentissages (prioritairement le français, y compris pour les primo-arrivants)</p> <p>Réhabiliter les valeurs de l'effort, du travail et du mérite à tous les stades de l'apprentissage, à toutes les étapes de l'orientation et dans les évaluations</p>	<p>Etendre la population concernée par le mécanisme d'encadrement différencié tout en augmentant la progressivité du financement en fonction des caractéristiques socio-économiques et socioculturelles des élèves</p> <p>Conduire chaque élève à la maîtrise écrite et parlée du français (manuels, ateliers d'écriture et de lecture...)</p>
---	--	--	--

<p>Permettre un financement différencié par élève pour inciter à la mixité</p> <p>Lutter contre l'échec scolaire et organiser la remédiation immédiate dans chaque école</p> <p>Renforcer le concept d'un 1^e degré commun pour tous jusqu'à 14 ans</p> <p>Augmenter le nombre de classes passerelles</p> <p>Renforcer et reconnaître les Services d'accrochage scolaire</p> <p>Améliorer l'accueil en maternelle (ramener l'âge de la scolarité obligatoire à 5 ans)</p> <p>Renforcer le dialogue entre les écoles, les enseignants et les familles défavorisées</p> <p>Soutenir financièrement des lieux d'accueil extrascolaire, développer les écoles de devoirs, garantir l'organisation d'études encadrées dans toutes les écoles et rendre cet accueil financièrement accessible aux plus démunis</p>	<p>l'enseignement obligatoire - Avancer l'âge du début de l'obligation scolaire (3 ans pour l'inscription et 5 ans pour la fréquentation)</p> <p>Veiller à l'égalité d'accès à l'enseignement : mieux réguler le marché scolaire, favoriser la mixité sociale et culturelle des établissements et mettre en œuvre les bons outils pour y arriver (bien inscrire ne suffit pas, il faut aussi bien accueillir et bien accompagner les élèves les plus défavorisés)</p> <p>Assurer à tous la maîtrise du français (davantage d'outils pédagogiques, de livres diversifiés dans les bibliothèques publiques, apprentissage du français langue étrangère dans la formation des enseignants, atelier d'écriture dès l'enseignement fondamental, développement des classes-passerelles...)</p> <p>Renforcer les alliances éducatives à l'intérieur de l'école (collègues enseignants, CPMS, médiateurs, éducateurs...) comme à l'extérieur de l'école (écoles de devoirs, associations culturelles, services d'aide en milieu ouvert, plannings familiaux, bibliothèques...) afin de combler les inégalités de départ, remédier aux difficultés dès qu'elles apparaissent, aider à l'orientation...</p> <p>Renforcer l'accueil extrascolaire pour les enfants de 3 à 12 ans; un accueil collectif de proximité, adapté aux besoins des enfants (repos, devoirs, ateliers...) et soutenir les opérateurs offrant des activités éducatives et de loisirs de qualité (écoles de devoirs, clubs de sports, centres culturels...)</p>	<p>Réintroduire les devoirs à domicile qui permettent à l'élève de progresser à son rythme</p> <p>Stop aux ghettos, oui à la mixité - Etablir en urgence un plan prioritaire de réinvestissements (humains, matériels...) dans les écoles les plus défavorisées - Permettre à chacun d'accéder à l'école de son choix en adhérant en connaissance de cause à un projet pédagogique - Prévoir un financement différencié portable prenant en compte les indices socio-éco-culturels de l'élève lui permettant de choisir une école en dehors de toute contrainte, et visant à répondre plus rapidement et plus efficacement aux difficultés que le jeune rencontre</p> <p>Inciter les parents à inscrire leur enfant dès 3 ans Abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à 5 ans</p> <p>Inciter les coopérations entre établissements - Favoriser les rapprochements ou les partenariats entre pouvoirs organisateurs - Introduire le principe de différenciation du calcul de l'encadrement dans la perspective d'une meilleure prise en charge collective des difficultés scolaires - Développer des indicateurs mesurant les avancées, les forces et les faiblesses des coopérations ainsi mises en œuvre</p> <p>En matière d'inscriptions : stop aux dérives, place à la liberté - Etablir le relevé de la situation de</p>	<p>Faciliter l'appropriation de la langue d'enseignement par les élèves dont la langue d'origine n'est pas le français (augmentation du nombre de classes-passerelles, organisation dans le cursus scolaire de cours de français langue étrangère...)</p> <p>Renforcer le tronc commun et éviter les pré-orientations hâtives</p> <p>Encourager les familles à inscrire leur enfant à l'école maternelle dès 3 ans</p> <p>Encadrer et favoriser l'organisation d'études surveillées dans l'heure qui suit la fin des cours</p> <p>Réglementer les initiatives privées et commerciales proposant des prises en charge des devoirs</p> <p>Développer l'offre des écoles de devoirs</p> <p>Proposer des activités aux enfants après le temps scolaire</p>
--	--	---	---

	<p>Evaluer la mise en application du décret Ecoles de devoir, augmenter leurs budgets de fonctionnement et renforcer les dispositifs de formation des animateurs et coordinateurs</p>	<p>chaque élève en âge d'être inscrit en 1^e année secondaire au 1^e septembre 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une Commission inscription qui, sur base du relevé établi, procède aux inscriptions de manière à ce que tous les élèves soient inscrits dans une école correspondant le plus possible au choix des parents - Abroger véritablement le décret Mixité et en revenir au décret Missions - Etudier les mesures d'accompagnement nécessaires pour préserver les intérêts légitimes nés des priorités 	
Citoyenneté			
<p>Former les jeunes à la médiation, à la délégation et à la gestion de parole dans les assemblées</p> <p>Accorder à ces jeunes des espaces d'expression et de prises en considération des propositions</p> <p>Faire de l'école un véritable lieu de vie (développer le partenariat éducatif, ouvrir l'école à d'autres acteurs de l'éducation...)</p> <p>Promouvoir l'égalité et la mixité des sexes dans l'enseignement obligatoire et supérieur (module genre pour les enseignants)</p> <p>Promouvoir la généralisation d'éducation à la vie affective et sexuelle en matière scolaire (chaque adolescent bénéficie de 4 modules d'information adaptés à son âge et à ses intérêts)</p> <p>Développer des modules de formation</p>	<p>Renforcer les alliances éducatives à l'intérieur de l'école (collègues enseignants, CPMS, médiateurs, éducateurs...) comme à l'extérieur de l'école (écoles de devoirs, associations culturelles, services d'aide en milieu ouvert, plannings familiaux, bibliothèques...) pour éduquer à la citoyenneté, à l'environnement, aux médias ou à la santé, pour endiguer les comportements violents, améliorer les relations entre l'école et les parents, donner le goût du sport ou de la musique</p> <p>Développer des animations scolaires de sensibilisation à la vie sexuelle et affective</p>	<p>Introduire des parcours d'éducation à la citoyenneté, dans l'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Adopter la Charte de la citoyenneté qui figurait dans les conclusions du Rapport du dialogue interculturel. Cette Charte informerait chacun sur ses droits et obligations et reprendrait les grands principes de l'Etat de droit, des Droits de l'Homme et du Citoyen et de la Démocratie. Un "Guide de la citoyenneté", outil pédagogique, pourrait prendre appui sur la Charte pour en promouvoir et en développer les principes.</p> <p>Appliquer le principe "Tolérance zéro" à l'absentéisme scolaire et à la violence scolaire (lutter contre le décrochage scolaire, appliquer la circulaire fédérale organisant les points contact Ecole-Police...)</p> <p>Promouvoir la diversité culturelle et faire de toutes les écoles un lieu</p>	<p>Développer des outils d'accompagnement adaptés à la mise en œuvre du décret "Citoyenneté à l'école"</p> <p>Généraliser les structures de représentation des élèves dès la 5^e primaire</p> <p>Organiser des modules de formation spécifique "Citoyenneté" pour les enseignants lors de la formation initiale et de la formation continue</p> <p>Favoriser les attitudes de coopération en tant que "savoir être" et les dynamiques collectives</p> <p>Intensifier les expériences positives en matière d'éducation à la citoyenneté au sens large</p> <p>Développer les relations avec les partenaires de l'école (CPMS, culture...)</p>

<p>sur la gestion de conflits et de la violence ainsi que sur l'éducation aux médias</p> <p>Evaluer et adapter le contenu des manuels scolaires d'histoire, en particulier sur l'histoire coloniale de la Belgique et l'immigration</p> <p>Prévoir dans l'enseignement secondaire des modules portant sur l'histoire des trajets migratoires</p> <p>Développer la dimension environnementale dans le cursus scolaire et mettre sur pied des Classes vertes d'éducation à l'environnement et au développement durable.</p>		<p>d'apprentissage des différences et de lutte contre toute forme de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme ou de repli identitaire</p> <p>Intégrer davantage dans les cours d'histoire et de géographie, l'histoire des peuples et des cultures étrangères, l'histoire des migrations et de l'exil</p> <p>Systématiser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes dans les écoles.</p> <p>Poursuivre la diffusion d'outils et de formations à destination des enseignants afin qu'ils puissent approfondir la question du respect de la diversité culturelle et prévenir ainsi toute forme d'homophobie dans et hors de l'école</p>	<p>Systématiser, via les centres de planning familial, les cours d'éducation affective et sexuelle à l'ensemble des écoles</p> <p>Renforcer la lutte contre l'homophobie à l'école et organiser des formations sur le respect de la diversité sexuelle à destination des enseignants, des CPMS et des services de promotion à la santé</p> <p>Promouvoir des attitudes saines et la lutte contre les assuétudes (module de prévention)</p> <p>Intégrer, d'ici 2040, 20% de produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable dans les cantines scolaires</p> <p>Promouvoir l'utilisation des logiciels libres au sein des écoles</p> <p>Développer des outils de sensibilisation qui permettent aux élèves de prendre conscience de la réalité de la violence et de distinguer le réel et la fiction</p> <p>Intégrer la promotion de la diversité, de l'interculturalité et de la lutte contre les discriminations dans les formations initiales et continuées des enseignants</p> <p>Diffuser au sein des écoles des bonnes pratiques et des outils pédagogiques relatifs à la diversité et au mieux vivre ensemble</p> <p>Faire reculer le sexisme dans l'enseignement (organisation de formation en genre pour les puériculteurs/trices, intégration de la</p>
--	--	--	---

			dimension genre dans la formation initiale et continuée...)
Cours philosophiques			
<p>Soutenir les activités favorisant les échanges et le dialogue interculturel dans les écoles, et dans cet objectif, prévoir des contacts et activités rassemblant élèves et professeurs de cours philosophiques différents et d'écoles différentes</p> <p>Instaurer un cours d'éducation civique dès l'enseignement fondamental visant à apprendre aux enfants les règles de coexistence en société et à les initier aux fondements de la politique des droits de l'Homme</p> <p>Introduire un cours général de philosophie et de religion, d'histoire des religions et des civilisations</p>	<p>Introduire un module d'initiation à la philosophie et un module d'initiation au fonctionnement du système démocratique, commun à l'ensemble des réseaux, en complément des cours de religion et de morale non confessionnelle.</p>	<p>Organiser un cours commun de philosophie et d'histoire comparée des religions dans le 3^e degré de l'enseignement secondaire</p>	<p>Mettre en place un cours d'éducation à la citoyenneté active et responsable commun à tous les élèves dans le fondamental et le secondaire de manière complémentaire à l'enseignement des cours philosophiques</p>

INEGALITES SOCIALES

Position du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Logement

- Prendre toutes mesures utiles pour garantir à chacun un logement de qualité, sain et décent.
- Mettre tout en œuvre pour favoriser l'accès à la propriété pour les ménages à faibles ou moyens revenus
- Encourager la mixité sociale, culturelle et économique au sein des quartiers par des politiques d'incitation à l'achat et la rénovation de l'habitat
- Investir dans la rénovation des quartiers défavorisés de manière à lutter contre la formation des ghettos
- Augmenter le nombre de logements sociaux (locatifs et à acquérir) en tenant compte de l'évolution des modèles familiaux, des progrès technologiques en matière énergétique (créateur d'emplois et source d'économie pour les locataires) et assurer l'entretien de ces logements
- Permettre l'acquisition d'un logement social par celui qui l'habite (tout en garantissant le renouvellement de ce parc immobilier), organiser un accompagnement pour guider ces personnes dans les actes résultants de ce choix; et encourager ainsi une mixité locataire/propriétaire dans les quartiers
- Accorder une attention particulière à toute politique permettant de favoriser et de développer le lien social et la cohésion sociale, de rompre isolement et solitude
- Investir dans la salubrité (entretien et rénovation) des espaces publics
- Garantir un nombre de logements de qualité pour rencontrer les situations d'urgence
- Encourager la création d'Agences Immobilières Sociales et augmenter les moyens qui leur sont accordés de sorte à mieux correspondre à l'ampleur de leurs missions
- Mettre en place une politique efficace pour lutter contre les marchands de sommeil.

Pauvreté

- Rencontrer les besoins fondamentaux de chacun en matière de nourriture et de soins de santé
- Permettre à chacun de bénéficier de services de base en matière d'électricité, de gaz, d'eau et de chauffage
- Informer et encourager des actions préventives dans le domaine du surendettement et susciter une réflexion quant au rôle des organismes financiers multiples dans ce surendettement
- S'opposer à toute forme de régionalisation de la sécurité sociale.

Egalité

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits" (Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

- Combattre toute forme de discrimination

CDh	ECOLO	MR	PS
LOGEMENT			
<p>Assurer un logement à chacun</p> <p>Augmenter le nombre de logements (mobiliser le patrimoine inoccupé et renforcer la confiance des propriétaires privés envers les Agences Immobilière Sociales</p> <p>Aider les propriétaires et les futurs propriétaires (droits d'enregistrement, revenu cadastral...)</p> <p>Aider les locataires du secteur privé (loyer de référence...)</p> <p>Soutenir le secteur du logement social (rénover, mieux gérer, évaluer la réforme, restituer la mission d'accompagnement social aux CPAS, adapter aux évolutions de la vie et de la société)</p> <p>Aider les personnes les plus démunies (complément logement, relogement automatique des personnes expulsées, Plan Habitat Permanent...)</p>	<p>Réguler le marché locatif privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equilibrer la relation propriétaire-locataire (appliquer la loi consacrée à l'affichage du loyer et du certificat énergétique du logement, créer une assurance loyer, créer un fonds de garantie locative fédéral...) - Réguler les loyers (construire une base légale objective, taxer les loyers réels...) - Aider ponctuellement les locataires via une allocation-loyer <p>Soutenir les formes alternatives du logement (logement solidaire, co-logement, habitats groupés...) en facilitant l'accès</p> <p>Investir dans le logement public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennité financière du système - Optimiser l'utilisation du parc locatif public - Soutenir les AIS et conventionner le parc privé - Assurer l'accompagnement social du logement (développer et soutenir les organes consultatifs qui organisent la participation et l'implication des locataires, donner corps au concept de mixité sociale...) - Soutenir les investissements énergétiques dans les logements sociaux <p>Protéger les locataires des expulsions arbitraires</p>	<p>Accès au logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la propriété d'un logement (réduction droits d'enregistrement, frais de notaire...) - Augmenter l'offre de logement (cadastre des immeubles publics inoccupés, allocation ou chèque-logement...) <p>Passer d'une politique du logement social à une politique sociale du logement (favoriser l'acquisition du parc actuel par les locataires, candidats-locataires ou investisseurs privés, rationalisation des SLSP, cadastre physique et énergétique, mise en place d'une politique foncière à long terme, promouvoir les contrats avec des entreprises privées pour l'entretien du parc locatif et sa remise en état en fin de bail, élaboration d'un plan économie d'énergie, adaptation à l'évolution des besoins à long terme, relèvement du plafond des revenus permettant l'accès...)</p>	<p>Permettre à chaque ménage d'accéder à un logement : aider à l'acquisition (réduction ou suppression des droits d'enregistrement, du précompte immobilier...), encourager davantage encore les occupants des logements publics à acquérir leur bien, aider à la location (assurances perte de revenu, montant de référence...), augmenter l'offre de logements adaptés aux besoins de chacun (investir massivement dans le logement public et développer la diversité dans les quartiers)</p> <p>Lutter contre les logements inoccupés, notamment en poursuivant le développement de la prise en gestion par des opérateurs du logement (Agences immobilières sociales, communes...) et en veillant à ce que toutes les communes adoptent un règlement en matière d'inoccupation</p> <p>Améliorer la qualité du logement au bénéfice de ses occupants (renforcer les conseillers logement, les conseillers énergie, lutter contre les logements insalubres...)</p> <p>Poursuivre le Plan habitat permanent (relogement des personnes vivant dans les campings ou parcs résidentiels)</p>

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

<p>Mettre en œuvre le Plan de cohésion sociale</p> <p>Garantir l'accès à un emploi à tous</p> <p>Renforcer l'accompagnement des familles et des enfants en situation de pauvreté</p> <p>Rendre l'accueil d'urgence accessible à tous les sans-abri</p> <p>S'attaquer aux inégalités sociales de santé</p> <p>Créer des chances d'émancipation des adultes (soutenir les associations de terrain, développer l'alphabétisation et l'apprentissage du français, agir contre la fracture numérique...)</p> <p>Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté à la vie culturelle et sociale (renforcer les initiatives visant l'accès et la participation des plus pauvres à des projets culturels, encourager l'accès des plus démunis au sport)</p>	<p>Refinancer la sécurité sociale</p> <p>Assurer un revenu décent à chacun, quelle que soit sa situation sociale (relever les minimas sociaux au-dessus du seuil de pauvreté, individualiser les droits, lier les allocations sociales au bien-être, augmenter le salaire minimum)</p> <p>Faciliter l'accès à l'emploi des populations précarisées (arrêter la chasse aux chômeurs, mener des actions spécifiques vers les populations les plus fragiles, cibler les réductions des cotisations sociales sur les bas salaires, combattre les pièges à l'emploi)</p> <p>Agir pour l'insertion sociale (garantir aux CPAS des moyens d'actions suffisants et adéquats, simplifier l'accès à l'aide sociale, soutenir les parcours d'insertion mis en place par les CPAS, coordonner les initiatives de lutte contre la pauvreté, mettre en place un Plan pour l'alphabétisation, renforcer la médiation de dettes, améliorer l'accès aux services bancaires de base et au crédit social)</p> <p>Garantir l'accessibilité financière des patients aux soins</p>	<p>Apporter une réponse nouvelle en activant véritablement le volontariat par le vote d'une loi relative au volontariat associatif et public (permettre notamment aux jeunes, aux bénéficiaires d'une aide de solidarité nationale de s'investir, pour une durée déterminée, limitée à quelques heures par jour, dans un projet d'intérêt général, moyennant un complément au revenu d'intégration ou à l'aide reçue). Ce système, après une 1^e évaluation, sera étendu aux bénéficiaires d'une allocation de chômage par phases successives et en ciblant prioritairement les jeunes demandeurs d'emploi.</p> <p>Renforcer la prévention du surendettement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et évaluer les dispositifs en place - Interdire toute publicité qui met en évidence la facilité, la rapidité d'octroi, le regroupement et la centralisation des crédits visant de facto un public fragilisé - Amplifier la transparence du coût du crédit - Renforcer la prévention chez les jeunes - Augmenter les moyens alloués aux services de médiation de dettes - Organiser une large et récurrente information du grand public afin de mieux faire connaître les dispositifs <p>Accentuer la formation pour une réinsertion durable</p>	<p>Permettre à chaque citoyen de s'en sortir</p> <p>Promouvoir la cohésion sociale et l'accès aux droits fondamentaux pour tous (Plan de cohésion sociale)</p> <p>Encourager l'insertion professionnelle des publics fragilisés</p> <p>Lutter contre l'illettrisme (renforcer l'offre des programmes d'alphabétisation, écrivains publics dans les communes...)</p> <p>Encourager l'épanouissement et le bien-être des citoyens en difficulté (accès culturel...)</p> <p>Garantir l'accès à l'énergie pour tous</p> <p>Renforcer le CPAS</p> <p>Appuyer les relais sociaux</p> <p>Prévenir et lutter contre le surendettement</p> <p>Promouvoir le crédit socialement responsable.</p> <p>Proposer des solutions en matière d'accueil et d'hébergement aux personnes en difficultés sociales</p>
--	--	--	---

EGALITE

Réussir l'interculturalité

- Lutter contre les **discriminations à l'embauche** (généraliser les chartes de la diversité dans les entreprises, renforcer le dispositif des labels de diversité, lancer des tests discriminatoires, mettre en œuvre un baromètre de la diversité, encourager l'usage des CV anonymes...)
- Mettre sur pied une nouvelle **politique d'accueil et d'insertion des primo arrivants** et généraliser les services d'interprétariat
- Participer aux **assises de l'interculturalité**
- S'inscrire dans la logique des **accommodements raisonnables** (Voir Thème "Neutralité et impartialité des pouvoirs publics")
- Soutenir les **associations** qui oeuvrent à l'intégration des personnes d'origine étrangère ou immigrée
- Continuer à soutenir les **projets artistiques** visant la diversité culturelle
- Lutter contre l'exclusion des **Roms**
- Améliorer la cohabitation et les relations entre les populations sédentaires et les **gens du voyage**
- Lutter contre le **racisme**, l'antisémitisme, l'islamophobie et le négationnisme
- Promouvoir l'interculturalité dans le **domaine audiovisuel**

Assurer une réelle **égalité entre les hommes et les femmes** (mener une politique volontariste d'égalité des chances, rendre les hommes et les femmes égaux dans l'emploi, lutter contre les stéréotypes sexistes,

Renforcer la lutte contre les **discriminations à l'embauche** (campagnes de sensibilisation, actions positives, accès aux emplois de la fonction publique, utilisation de statistiques relatives à l'origine culturelle des personnes)

Combattre la violence faite aux **femmes**, l'inégalité professionnelle et salariale, individualiser les droits et combattre les inégalités fiscales, soutenir l'adoption de la clause de l'Européenne la plus favorisée, soutenir les femmes migrantes (répudiation...)

Réformer les **politiques régionales d'intégration**, reconnaître les minorités et développer une politique d'accueil

Créer un **musée de l'immigration**

Permettre à chacun d'assumer son **identité affective et sexuelle**

Formuler à l'encontre **des partis liberticides**, un principe général constitutionnel de déchéance des droits démocratiques (financement public et dotations parlementaires, représentation au sein d'organes de gestion des entités dérivées, accès aux bulletins d'information et aux tribunes électorales) et à l'extension de ce principe à l'égard de toute organisation liberticide (subvention, aide à la presse...)

L'accueil des primo-arrivants

(parcours d'insertion, renforcement des moyens pour un accueil de qualité)

Développer une politique de **l'égalité et de la diversité** dans le **milieu du travail**

Soutenir l'idée du **baromètre de la diversité** initiée par le Centre pour l'égalité des chances (y compris dans le domaine de l'audiovisuel)

Soutenir et porter toute initiative visant à lutter contre les **discriminations entre hommes et femmes**, au 1^e chef sur le plan salarial.

Amplifier les politiques d'égalité

- Soutenir la mise en place de **plans globaux d'égalité** dans la fonction publique avec 3 publics-cibles : les femmes, les personnes issues de l'immigration et les personnes handicapées

- Elaborer des **statistiques sexuées**

Promouvoir **l'égalité entre les femmes et les hommes**, combattre plus efficacement les stéréotypes sexistes, lutter contre les violences faites aux femmes...

Promouvoir le vivre ensemble et **l'égalité** au profit des personnes issues de l'immigration : réaffirmer les valeurs communes (**laïcité politique et droits de l'Homme**), optimiser l'accueil des personnes issues de l'immigration (parcours d'accueil), promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes issues de l'immigration

Renforcer la lutte contre les **discriminations et le racisme** (campagnes d'information et de sensibilisation)

Favoriser **l'accès à l'emploi** et la lutte contre les discriminations à l'embauche

Mieux combattre les **discriminations aux logements**

Favoriser la **diversité culturelle** et les échanges entre les différentes cultures (formation à l'interculturalité des acteurs socioprofessionnels, promotion

éradiquer la violence conjugale, lutter contre les mutilations génitales			de la diversité dans les médias, études...) Bien vivre son orientation sexuelle au quotidien
--	--	--	---

ASILE / IMMIGRATION

Position du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

- Refuser, s'opposer et dénoncer l'existence de tout centre fermé sur le territoire belge
- Procéder sans délai à la régularisation de tous les sans papiers actuellement sur le territoire de la Belgique, et par la suite, d'installer une commission administrative, indépendante et permanente, en charge de la régularisation des sans papiers sur base de critères clairs déterminés dans une loi
- Adopter une attitude réaliste et généreuse qui valorise la politique d'accueil dans un esprit humaniste et constructif
- Travailler avec les autres Gouvernements européens en vue de définir une position concertée en matière d'immigration, en solidarité avec les pays du Sud et dans un esprit humaniste

CDh	ECOLO	MR	PS
<p>- Exécuter au plus tôt l'accord de Gouvernement</p> <p>- Veiller à l'application par le niveau fédéral des engagements pris en matière d'interdiction de la détention des familles dans les centres fermés</p> <p>- Suivre de près l'évolution de l'action fédérale afin de s'assurer que les droits de l'enfant soient respectés</p> <p>- Améliorer l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés</p> <p>Exiger des amendements à la directive Retour le plus rapidement, notamment en ce qui concerne le droit au recours contre une décision de détention, l'interdiction de réadmission et l'expulsion par vols groupés</p> <p>Mettre en place un contrôle européen assidu des lieux de détention par des organisations indépendantes des Etats membres et par la présentation régulière des constats effectués par ces dernières auprès du Parlement européen</p> <p>Favoriser l'avancement des travaux</p>	<p>Envisager transversalement la politique migratoire et la décriminaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied un Service public fédéral Migrations - Créer un Comité M, chargé du contrôle des instances et institutions compétentes - Supprimer les centres fermés - Abolir la double peine <p>Favoriser la mobilité des migrants et améliorer les procédures de séjour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des étudiants étrangers non européens - Refonder une politique des visas sur la liberté de circulation des êtres humains - Permettre un accès immédiat au marché du travail à tous les citoyens des nouveaux Etats membres de l'UE - Accorder un droit au travail pour les titulaires d'un droit de séjour - Améliorer les canaux existants d'immigration - Protéger les droits des migrants, les intérêts des pays d'origine 	<p>Renforcer la lutte contre les filières d'immigration illégale et le trafic des êtres humains : sanctions pénales contre les passeurs et les négriers, politique organisée de retour volontaire, renoncement aux régularisations massives</p> <p>Une politique active d'immigration pour les emplois de haut niveau et les professions en manque de main d'œuvre</p> <p>La définition d'un statut européen pour les immigrés légaux garantissant les droits fondamentaux</p> <p>Un renforcement des politiques d'intégration des immigrés légaux et une lutte active contre les discriminations</p> <p>Des mesures de clémence à l'intention des victimes de trafic d'êtres humains lorsqu'elles dénoncent les passeurs, les souteneurs ou les négriers</p> <p>Mettre en place un régime unique de</p>	<p>Mettre en œuvre la circulaire de régularisation des sans-papiers prévue par l'accord du Gouvernement de mars 2008.</p> <p>Attaquer la problématique en amont, développer une politique de coopération au développement ambitieuse, avec entre autres l'annulation de la dette aux pays du tiers-monde</p> <p>Réaffirmer le droit fondamental d'asile et définir une politique d'asile commune</p> <p>Accorder au demandeur d'asile le droit de travailler plus rapidement</p> <p>Réaffirmer le droit de vivre en famille et le principe fondamental de l'unité familiale</p> <p>Amplifier les accords de partenariats entre l'UE et les pays d'émigration et de transit (programmes de réinstallation de réfugiés, les programmes de retour volontaire, la lutte contre l'immigration</p>

<p>concernant la directive "Permis unique et socle de droits communs" prioritairement aux travaux concernant les travailleurs hautement qualifiés</p>	<p>(fuite des cerveaux), ainsi que ceux de la société d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir un nouveau canal d'immigration pour raisons sociales, économiques, humanitaires et environnementales - Reconnaître un statut spécifique pour les réfugiés climatiques au niveau national et international - Définir des critères clairs et permanents de régularisation - Créer une juridiction administrative de recours de plein contentieux - Favoriser l'intégration des migrants - Œuvrer pour l'application au niveau européen de la directive relative aux normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées <p>Lutter pour la sauvegarde et la correcte application du droit d'asile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer pour la refondation financière et juridique du Haut Commissariat aux Réfugiés - Réformer en profondeur le système Dublin II (accords européens qui imposent des critères de détermination de l'Etat responsable de l'examen de la demande d'asile) - Accorder une admission au séjour et un recours suspensif à tous les demandeurs d'asile - Créer de nouveaux outils internationaux de protection spécifique et veiller à la correcte application des outils existants - Permettre aux demandeurs d'asile de choisir leur mode d'hébergement - Accorder un droit de travail effectif pour tous les demandeurs d'asile dès leur arrivée sur le territoire - Evaluer les procédures d'octroi du 	<p>protection pour les candidats réfugiés : même procédure et mêmes recours, statut d'asile commun</p> <p>Organiser une solidarité pratique réelle entre les Etats membres : certains pays sont débordés de demandes, d'autres les évitent</p> <p>Améliorer les conditions d'accueil des demandeurs pour qu'elles respectent la dignité des personnes</p> <p>Améliorer les conditions d'accueil des mineurs en attente de décision (centres ouverts, droit à la scolarité)</p> <p>Négocier, avec les pays tiers, des accords de réadmission et de réinstallation pour les réfugiés non reconnus.</p>	<p>clandestine)</p> <p>Amplifier les dispositifs de solidarité envers les pays qui accueillent la majorité des réfugiés</p> <p>Elaborer des règles communes pour l'immigration légale et garantir les droits des migrants</p> <p>Lutter contre l'immigration clandestine et la traite d'êtres humains (régulariser les personnes en séjour illégal sur base de critères clairs et objectifs, modifier la directive retour...)</p> <p>Garantir les droits des travailleurs migrants et lutter contre la fuite des cerveaux</p> <p>Lutter contre l'immigration économique choisie.</p>
--	---	---	--

	statut de réfugié		
	Améliorer la protection des catégories vulnérables (les femmes, les mineurs étrangers non accompagnés, les migrants malades, les victimes de la traite des êtres humains)		